



- Légende**
- Informations cadastrales**
- Limites communales
 - Parcelles
 - Bâtimens
- Libellé des zones et leurs secteurs**
- UB : secteur d'habitat ancien du bourg (zone U)
 - UB* : secteur d'habitat récent et écarts du bourg (zone U)
 - UB* : secteur des écarts résidentiels du bourg (zone U)
 - UE : secteur d'équipements de service public ou d'intérêt collectif (zone U)
 - UE : secteur d'activités économiques ou d'équipements collectifs (zone U)
 - UX : secteur de développement des activités économiques (zone U)
 - US : secteur d'activités de services, d'artisanat, de tourisme et de loisirs (zone U)
 - AUa : secteur à vocation principale d'habitat et d'équipements collectifs (zone AU)
 - AUa : secteur d'urbanisation immédiate à vocation d'activités de services, d'artisanat, de tourisme et de loisirs (zone AU)
 - AUa : secteur à vocation mixte d'activités économiques et d'équipements collectifs (zone AU)
 - 1AUx : secteur d'urbanisation affectée à vocation principale d'activités économiques (zone AU)
 - A : zone agricole (zone A)
 - Ah : secteur d'habitat de constructibilité limitée en zone agricole (zone A)
 - N : zone naturelle et forestière (zone N)
 - Ne : secteur d'équipements légers de loisirs et d'équipements collectifs ou traitement des eaux usées (zone N)
 - Nc : secteur où la mise en valeur des ressources du sous-sol est autorisée (zone N)
- Prescriptions réglementaires**
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Espace libre ou à planter
 - Ensemble bâti à protéger (article L123-1-5, II, 2° du Code de l'urbanisme)
 - Espace bâti classé (article L130-1 du Code de l'urbanisme)
 - Secteur à Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Secteur inconstructible de part et d'autre de l'axe de la RN 10 (article L111-1-4 du Code de l'urbanisme)
 - Zone inondable (article R123-11, b du Code de l'urbanisme)
 - Hôte protégée (article L123-1-5, II, 2° du Code de l'urbanisme)



Plan Local d'Urbanisme

Commune de Montlieu-la-Garde

PIÈCE N° 4 RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche Nord Est (1/3) 1/5 000

	PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
Elaboration	11 mai 2009	10 avril 2017	28 novembre 2017
Modification simplifiée n° 1	5 octobre 2020	-	4 octobre 2021
Modification n° 1	7 février 2022	-	20 novembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 2023

Mairie de MONTLIEU-LA-GARDE
11, avenue de la République
17210 MONTLIEU-LA-GARDE